

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'ÉLEVAGE, DE LA PÊCHE ET DE
L'ALIMENTATION



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET
DE LA RELANCE

BUREAU CENTRAL DU RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DU SYSTÈME
PERMANENT INTÉGRÉ DE STATISTIQUES AGRICOLES (BCRGA-SPISA)

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DU SYSTÈME PERMANENT INTÉGRÉ DE STATISTIQUES AGRICOLES



VOLUME V

RAPPORT D'ANALYSE DES RESULTATS
DEFINITIFS DU MODULE DES EXPLOITATIONS
MODERNES ET SEMI-MODERNES DU
RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE

RGA 2020

Août 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE	i
AVANT-PROPOS	i
SIGLES ET ABREVIATIONS	iii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU GABON	2
1.1 Situation géographique	2
1.2 Situation démographique.....	2
1.3 Situation économique	3
CHAPITRE 2 : METHODOLOGIE DU MODULE DES EXPLOITATIONS MODERNES ET SEMI-MODERNES	4
2.1 Principaux concepts et définitions	4
2.2 Cadre institutionnel et organisation du RGA.....	5
2.2.1 Cadre institutionnel.....	5
2.2.1.1 Le Comité de pilotage	5
2.2.1.2 Le Comité technique	5
2.2.1.3 La Coordination nationale.....	6
2.2.1.4 Le Bureau Central du Recensement General de l’Agriculture (BCRGA).....	6
2.2.2 Organisation de la collecte des données	6
2.2.2.1 Champs du recensement.....	6
2.2.2.2 Supports de collecte.....	7
2.2.2.3 Dispositif de terrain	7
2.2.2.4 Méthode de collecte du module exploitations modernes et semi-modernes	7
2.2.2.5 Transmission des données.....	7

2.3 Traitement, analyse et diffusion des données.....	7
2.3.1 Traitement des données	8
2.3.2 Analyse et diffusion des données	8
2.4 Difficultés rencontrées.....	8
CHAPITRE III : RESULTATS DU MODULE DES EXPLOITATIONS MODERNES ET SEMI-MODERNES.....	9
1.1 Effectif des exploitations par province selon le milieu de résidence	9
1.2 Effectif des exploitations par province selon le type d'exploitation	9
1.3 Effectif des exploitations modernes selon le domaine d'activité agricole.....	10
CONCLUSION.....	11
ANNEXE LISTE DU PERSONNEL DU RGA.....	12

AVANT-PROPOS

Le Gabon vient de réaliser son deuxième recensement général de l'agriculture après celui de 1972. Cette opération a porté dans un premier temps sur les modules centraux (dénombrement exhaustif et systématique auprès des ménages agricoles, villages, organisations professionnelles agricoles et exploitations modernes ou semi-modernes). Elle a été réalisée à l'aide de nouvelles technologies, dont la méthode CAPI (entretien individuel assisté par ordinateur), couplées avec le relevé des coordonnées géographiques à l'aide du GPS (Système de positionnement global). Cependant des questionnaires sur support papier ont été utilisés quand les conditions techniques ne permettaient pas de procéder autrement.

S'appuyant sur l'approche modulaire du Programme Mondial du Recensement de l'Agriculture (PMRA) 2020, recommandée par la FAO, le Recensement Général de l'Agriculture (RGA) est placé au cœur d'un Système Permanent Intégré des Statistiques Agropastorales (SPIA). L'exécution des modules centraux du RGA (de juin 2019 à octobre 2020) sur le terrain a permis de couvrir les activités suivantes :

- Le dénombrement exhaustif des structures et des ménages au niveau national ;
- Le dénombrement exhaustif des exploitations agricoles traditionnelles possédées par les ménages agricoles identifiés ;
- Le dénombrement exhaustif des Exploitations Agricoles Modernes et Semi-Modernes possédées par les Entreprises agricoles ;
- La collecte des données communautaires dans les villages mettant en exergue les aspects de la ruralité ;
- La collecte des données auprès des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA).

La couverture de ces activités a permis de disposer d'informations structurelles de base. Celles-ci seront complétées par des données structurelles et conjoncturelles plus détaillées avec la mise en œuvre du module complémentaire (enquête de production végétale et animale) et des enquêtes des modules thématiques prévues dans la période allant de 2021 à 2023. Cette approche modulaire place le recensement agricole au cœur d'un système intégré de recensements et d'enquêtes agricoles.

Le présent rapport intitulé Volume V "Rapport d'analyse des résultats définitifs du module des exploitations modernes et semi-modernes¹" fait partie de la série des publications sur le Recensement Général de l'Agriculture (RGA). Il est consacré à la présentation de la situation nationale exhaustive des exploitations modernes et semi-modernes en vue de leur meilleure structuration et professionnalisation.

Le RGA a couvert l'ensemble du territoire national. Il a mobilisé les cadres nationaux du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et de l'Alimentation (MAEPA), du Ministère de l'Economie et de la Relance, du Ministère des Eaux et Forêts.

¹ Les résultats du RGA paraîtront dans sept autres volumes, ainsi que dans des dépliants et des brochures qui présenteront les principaux résultats définitifs des quatre modules centraux.

Qu'il me soit permis ici de remercier tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce dénombrement dont les résultats définitifs sont présentés dans ce rapport, et surtout :

- Le Gouvernement pour avoir soutenu l'opération du début à la fin ;
- La Banque Mondiale qui a accepté d'accompagner le Gouvernement dans la mobilisation du financement du projet ;
- L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture pour son appui technique ;
- Les membres des organes du RGA (Direction Nationale, Coordination nationale, Bureau central) ;
- Le personnel contractuel (chefs d'équipe, agents recenseurs, chauffeurs, personnel d'appui administratif) qui s'est totalement investi dans l'exécution des travaux du RGA ;
- Les personnes ressources qui ont contribué au bon déroulement du RGA ;
- Les exploitants agricoles (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, propriétaires de fermes et unités de production, etc.) qui ont répondu avec objectivité aux questions des enquêteurs et sans lesquels, le recensement n'aurait pu être mené à son terme ;
- L'ensemble de la population gabonaise pour sa disponibilité et sa contribution à la réussite du RGA ;
- Les médias pour avoir assuré la couverture de la mise en œuvre du RGA.

Avec les résultats définitifs du Recensement Général de l'Agriculture, l'administration, les professionnels, les décideurs, les chercheurs, les universitaires, les partenaires au développement et les différents utilisateurs possèdent aujourd'hui une base de données inestimables et un excellent outil de travail. Je souhaite au nom du Gouvernement, qu'il en soit fait le meilleur usage.

**Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage,
de la Pêche et de l'Alimentation**

Biendi MAGANGA MOUSSAVOU

SIGLES ET ABREVIATIONS

BCRGA	Bureau Central du Recensement Général de l'Agriculture
CAPI	Interview assistée par ordinateur
CNTIPPEE	Commission Nationale des Travaux d'Intérêt Public pour la Promotion de l'Entrepreneuriat et l'Emploi
COVID-19	Maladie à coronavirus 2019
DGS	Direction Générale de la Statistique
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
GPS	Système de positionnement par satellite
ODD	Objectif du Développement Durable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPA	Organisations Professionnelles Agricoles
PIB	Produit Intérieur Brut
PSGE	Plan Stratégique Gabon Emergent
RGA	Recensement Général de l'Agriculture.
RGPL	Recensement Général de la Population et des Logements
SD	Secteur de Dénombrement
SNDS	Système National de Développement de la Statistique
SPISA	Système Permanent Intégré de Statistique Agricole
SPSS	Logiciel statistique pour les sciences sociales
STATA	Logiciel d'analyse des données statistiques

INTRODUCTION

Pays tropical avec de fortes précipitations annuelles et des bonnes conditions géographiques et climatiques, le Gabon dispose d'énormes atouts favorables au développement de son agriculture. Mais, celle-ci est caractérisée par des exploitations pour la plupart peu modernes et de petites tailles : 83,36% des parcelles ont une superficie inférieure à un hectare. En revanche, moins de 1% des parcelles ont une superficie supérieure ou égale à 5 hectares.

D'une manière générale, ces exploitations ont une faible productivité en raison des niveaux faibles d'utilisation d'intrants (engrais, pesticides, etc.). De ce fait, l'amélioration de la productivité et de la compétitivité par la modernisation des exploitations agricoles reste un défi majeur pour l'agriculture gabonaise.

Une exploitation de type moderne est une exploitation où les rapports de travail entre personnes sont basés sur des règles bien définies en la matière et qui se caractérise par la possession d'un numéro d'identification fiscale (NIF), l'existence d'équipements et de matériels agricoles (tracteurs, attelages, etc.), l'utilisation d'une main d'œuvre salariée, l'application des paquets technologiques, la tenue de comptabilité et l'exploitation d'une grande superficie. Par contre, une exploitation semi-moderne est une exploitation qui est en voie d'être moderne (usages de tracteurs, d'une main d'œuvre salariée, des intrants agricoles, tenue d'une comptabilité), mais qui n'est pas encore enregistrée formellement (ne possède pas de NIF).

L'objectif du recensement des exploitations modernes et semi-modernes est d'établir une liste exhaustive des principales caractéristiques de ces dernières. Ce volume, présente l'approche méthodologique utilisée, les résultats obtenus et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de l'opération.

CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU GABON

1.1 Situation géographique

Le Gabon, situé en Afrique centrale, est traversé par l'équateur et couvre une superficie de 267 667 km². Environ 800 km de littoral lui donnent accès à l'Océan Atlantique et il partage ses frontières au nord avec le Cameroun, au nord-ouest avec la Guinée Équatoriale, et à l'est et au sud avec le Congo.

Le climat est de type équatorial, chaud et humide, avec une alternance de saisons sèches et de saisons des pluies au cours de l'année. On distingue deux saisons humides (février à mai, grande saison des pluies et septembre-décembre, petite saison des pluies) et deux saisons sèches (mai à septembre, grande saison sèche et décembre à janvier, petite saison sèche). Les températures moyennes sont comprises entre 21°C au sud-ouest du pays et 27°C sur la côte et à l'intérieur du pays. Les extrêmes vont de 18°C à 36°C. Les précipitations varient de 1500 mm au nord-est et dans les provinces de savane à 3300 mm au nord-ouest et au sud-ouest. Le taux d'humidité atmosphérique est en moyenne de 85 %, il peut atteindre 100 % en saison des pluies.

Le Gabon est un pays forestier où la faune et la flore sont encore bien conservées et protégées dans treize parcs nationaux dont le parc national de la Lopé, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Selon les estimations, 80 à 85 % du pays est recouvert par la forêt. Son sous-sol est riche en minéraux et en pétrole. On distingue trois types de relief :

- ✓ Les plaines côtières (larges de 20 à 300 km) à l'ouest du pays ; les plaines et dépressions (plaines karstiques de la Nyanga et de la Ngounié, plaine de la Lopé, plaines de la province des Lacs, aux alentours de Lambaréné) ; les deltas maritime et intérieur de l'Ogooué ;
- ✓ Les massifs montagneux qui comprennent les monts de Cristal au nord-est de Libreville, le massif du Chaillu au centre (culminant à 1020 mètres au mont Milondo) et le massif du Mayombe qui s'étend sur 800 km parallèlement à la côte de l'Atlantique. Le point culminant du Gabon est le mont Bengoué, 1070 mètres, dans le nord-est du pays dans la province de l'Ogooué-Ivindo ;
- ✓ Les plateaux et collines. Le plus grand ensemble de plateaux est localisé au nord-est (Woleu-Ntem et Ogooué-Ivindo) ; les plateaux Batéké, à l'est de la province du Haut-Ogooué, présentent un paysage de savane au milieu de la forêt.

1.2 Situation démographique

Selon les résultats du Recensement Général de la Population et des Logements de 2013 (RGPL-2013), la population résidente est estimée à 1.811.079 habitants. Elle est composée d'un peu plus d'hommes (51,6%) que de femmes (48,4%) et est relativement jeune. L'âge moyen de la population est de 26 ans. La moitié de la population a moins de 22 ans. Entre 1960 et 2013, l'effectif de la population a plus que triplé et s'est accru de 78 % au cours des 20 dernières années. L'accroissement de la population urbaine se fait de manière plus rapide (3,8 % en moyenne par année) que celui de la population totale qui est de 2,9 %.

La population est très inégalement répartie sur le territoire national. La province de l'Estuaire, qui comprend la capitale Libreville, abrite près de la moitié de la population. La densité démographique au niveau national est faible avec 6,8 habitants au km² mais dépasse 3700 habitants au km² dans la Commune de Libreville. La population est essentiellement urbaine (87 %) et concentrée sur 1,1 % seulement du territoire national. Le milieu rural est presque vide (désert rural). En outre, on note une mégacéphalie urbaine avec la moitié de la population urbaine vivant à Libreville et sa ville attenante Owendo.

Selon les projections démographiques de la Direction Générale de la Statistique (DGS) de décembre 2019, la population estimée en 2020 est de 2.176.766 habitants (51,4% d'hommes contre 48,6% de femmes). Elle devrait atteindre 2 469 296 habitants en 2025 et demeurer principalement urbaine en 2020 (87,6%). Aussi 53,8% de la population a moins de 25 ans la même année. La proportion de la population de l'Estuaire représente toujours en 2020 près de la moitié de la population du pays (49,5%).

Selon les résultats du RGPL de 2013, dans la population âgée de 12 ans et plus, 211.858 personnes pratiquent les activités agricoles et une personne active sur 5 est dans l'agriculture. La population active agricole est majoritairement féminine et citadine, conséquence de la forte concentration de la population urbaine. La pratique agricole occupe essentiellement les personnes du troisième âge et surtout les femmes. Les principaux types de culture pratiqués par la population agricole sont l'agriculture vivrière (par 88 % des personnes) et la culture des arbres fruitiers (26 % des personnes) alors que les autres cultures sont pratiquées par moins de 7 % de la population agricole.

1.3 Situation économique

Après quatre années de croissance soutenue (6% en moyenne entre 2010 et 2014), l'économie gabonaise a enregistré un ralentissement en 2015 avec un taux de croissance du PIB de 3,9%. En 2016, avec un taux de croissance encore plus faible d'environ 2,7%, l'activité économique a été beaucoup affectée par la baisse de la production pétrolière (-4,2%) malgré une légère remontée des prix des produits pétroliers. La croissance du secteur non pétrolier a été estimée à 3,7% la même année. Cette situation a perduré jusqu'en 2019 car le PIB s'est établi à 3,9% contre 0,8% en 2018.

Les perspectives 2020-2021 basées sur un certain nombre d'hypothèses comme une baisse de la production pétrolière de 4,5% en 2020 et de 1,3% en 2021, une chute du prix de baril de pétrole de 50% en 2020 et une hausse de 28,3% en 2021, etc., augurent une baisse du PIB de 0,8% en 2020 et une hausse de 4,1% en 2021. Cependant ces prévisions risquent de ne pas être atteintes à cause de la survenue de la pandémie du COVID-2019 qui a fortement touché plusieurs secteurs de l'économie nationale.

CHAPITRE 2 : METHODOLOGIE DU MODULE DES EXPLOITATIONS MODERNES ET SEMI-MODERNES

2.1 Principaux concepts et définitions

Exploitant agricole : Personne physique ou personne morale responsable de la marche de l'exploitation agricole et des grandes décisions concernant l'utilisation des ressources et qui a également la responsabilité technique et financière de l'exploitation.

Exploitation agricole : Une exploitation agricole est une unité économique de production agricole (production végétale et animale) soumise à une direction unique et comprenant tous les animaux qui s'y trouvent et toute la terre utilisée entièrement ou en partie pour la production agricole, indépendamment du titre de possession, du mode juridique ou de la taille.

Exploitation moderne : C'est une grande exploitation enregistrée formellement comme une entreprise moderne (inscription au registre du commerce, numéro statistique, paiement d'impôt, tenue d'une comptabilité formelle, utilisation d'intrants agricoles, usage d'une main-d'œuvre salariée, etc.).

Exploitation semi-moderne : C'est une unité de production satisfaisant à la définition de l'exploitation agricole, qui n'est pas enregistrée de façon formelle (identification fiscale ou agrément) et qui satisfait, selon les sous-secteurs ci-dessous, les critères suivants

Sous-secteurs	Technicité	Equipements et Infrastructures	Taille	Destination de la production
Exploitation semi-moderne dans le sous-secteur production végétale	Intensification (mécanisation, engrais, semences améliorées, irrigation.)	Tracteur, matériels de transport et de traitement,	Au moins 1000 m ² pour les cultures maraîchères ou 1 ha pour les autres cultures	Vente Essentiellement
Exploitation semi-moderne dans le sous-secteur production animale	Application normes d'alimentation et de traitement zoo-sanitaires	Mangeoires, abreuvoirs, matériels de transport, de traitement et d'hygiène	Au moins 10 têtes (bovins, ovins, caprins et porcins)	Vente Essentiellement
Exploitation semi-moderne dans le sous-secteur aviculture	Application normes d'alimentation et de traitement zoo-sanitaires	Mangeoires, abreuvoirs, matériels de transport, de traitement et d'hygiène	Au moins 100 volailles de race améliorée	Vente Essentiellement
Exploitation semi-moderne dans le sous-secteur apiculture		Equipements modernes de protection	Au moins 10 ruches modernes	Vente Essentiellement
Exploitation semi-moderne dans le sous-secteur aquaculture	Réseau d'irrigation complet et fonctionnel	Matériel et alimentation modernes	Au moins 3 étangs (étang reproducteurs, étang de pré-grossissement, étang de grossissement)	Vente essentiellement
Exploitation semi-moderne dans le sous-secteur pêche		Acquittement des droits d'accès à la ressource	Au moins 1 pirogue avec 2 salariés permanents	Vente essentiellement

2.2 Cadre institutionnel et organisation du RGA

Le Recensement Général de l'Agriculture (RGA) est une opération statistique de grande envergure destinée à recueillir, traiter et diffuser des informations quantitatives et qualitatives sur la structure de l'agriculture du Gabon. Le module de base, qui constitue l'un des piliers du RGA, a été mis en œuvre selon les recommandations du Programme mondial du recensement de l'agriculture de 2020.

2.2.1 Cadre institutionnel

Le projet est placé sous l'égide du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et de l'Alimentation, et du Ministère de l'Économie et de la Relance, avec la collaboration du Ministère des Eaux, des Forêts, de la Mer, de l'Environnement, chargée du Plan Climat et du Plan d'Affectation des Terres. Cette vaste opération statistique nécessite une bonne organisation. Cette dernière se décrit à travers la mise en place d'un cadre institutionnel et opérationnel.

Initié dans le cadre du TCP/GAB/3603 "Appui au développement des statistiques agricoles au Gabon", l'accord d'assistance technique au RGA a été signé entre l'État gabonais et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) le 14 novembre 2018. Cet accord permettait d'obtenir de la FAO la mise à disposition du matériel de travail et des experts dans divers domaines de compétences pour les besoins de la phase préparatoire du Recensement Général de l'Agriculture (RGA).

Le 10 décembre 2018 à Libreville, le RGA fut lancé officiellement par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement. La mise en œuvre des activités du projet s'est faite à travers les quatre organes du RGA créés par arrêté, à savoir : le Comité de Pilotage, le Comité Technique, la Coordination Générale et le Bureau Central du Recensement Général de l'Agriculture (BCRGA).

La Direction Générale de la Statistique (DGS) reste impliquée dans tout le processus de réalisation du RGA/SPISA.

2.2.1.1 Le Comité de pilotage

Le Comité de Pilotage présidé par le Premier Ministre, comprend tous les ministères sectoriels. Il a pour rapporteurs le Directeur Général de la Statistique et le Directeur Général de l'Agriculture. Il donne toutes les orientations du projet sur le plan politique.

2.2.1.2 Le Comité technique

Le Comité Technique est présidé par les Directeurs Nationaux du Recensement. Ce Comité est l'organe d'exécution du projet. Il s'occupe de tous les aspects technique, administratif, financier et juridique. Il a pour rapporteurs le Coordonnateur Général et le Coordonnateur Général Adjoint ;

2.2.1.3 La Coordination nationale

La Coordination Nationale est présidée par le Coordonnateur National et son adjoint. Elle est l'organe qui encadre toutes les activités du BCRGA et qui fait les propositions sur le plan technique pour la bonne marche du projet. Elle rend compte au Comité Technique. Entre autres, elle a pour missions :

- Assurer l'administration générale et la gestion financière du projet ;
- Veiller à la réalisation des objectifs du RGA ;
- Coordonner et orienter les actions du Bureau Central du Recensement Général de l'Agriculture (BCRGA) ;
- Prendre toutes les dispositions nécessaires au bon déroulement des travaux du RGA.

2.2.1.4 Le Bureau Central du Recensement General de l'Agriculture (BCRGA)

Le Bureau Central du Recensement Général de l'Agriculture est l'organe chargé de :

- L'élaboration du calendrier des opérations ;
- Le recrutement du personnel de terrain (enquêteurs et chefs d'équipe) ;
- La préparation des opérations de terrain ;
- L'exécution et le suivi des opérations de dénombrement et des enquêtes sur le terrain ;
- Le traitement informatique des données ;
- L'analyse et la publication des résultats du RGA.

Le BCRGA est divisé en cinq (5) sections, à savoir :

- Section cartographie et collecte (8 cadres)
- Section méthodologie et analyse (9 cadres)
- Section administration et finances (5 cadres)
- Section traitement et développement des applications (6 cadres)
- Section communication (4 cadres)

2.2.2 Organisation de la collecte des données

2.2.2.1 Champs du recensement

Les principaux champs couverts par le recensement sont :

- Le champ géographique : ensemble du territoire national comprenant les milieux urbain et rural ;
- Le champ sectoriel : production végétale, production animale et production aquacole ;
- Le champ temporel ou période de référence : généralement l'année ou la campagne agricole.

2.2.2.2 Supports de collecte

Les outils de collecte utilisés pour la mise en œuvre du module des exploitations modernes et semi-modernes sont les suivants :

- ✚ Les dossiers cartographiques (Carte du SD et le descriptif) ;
- ✚ La fiche de dénombrement ;
- ✚ Le questionnaire module des exploitations modernes et semi-modernes ;
- ✚ Le manuel d'instructions du superviseur ;
- ✚ Les tablettes ;
- ✚ Les GPS.

La fiche de dénombrement a été paramétrée dans les tablettes des agents recenseurs, une fois l'exploitation moderne ou semi-moderne identifiée dans les SD, les informations étaient transmises au superviseur de collecte. Les questionnaires sur support papier ont été utilisés pour la collecte des données.

2.2.2.3 Dispositif de terrain

Le personnel d'exécution des travaux sur le terrain était composé de 9 superviseurs de collecte. Ce dernier était responsable de l'administration des questionnaires OPA et des exploitations modernes et semi-modernes. Il gérait aussi les aspects administratifs sur le terrain.

2.2.2.4 Méthode de collecte du module exploitations modernes et semi-modernes

La collecte de données sur les exploitations modernes et semi-modernes s'est déroulée en deux étapes :

- Revue documentaire auprès de sources de données secondaires (DGS, directions techniques des ministères, etc.)
- Interview des structures identifiées à l'aide d'un questionnaire.

Le remplissage du module des exploitations modernes et semi-modernes s'est fait auprès des entreprises agricoles identifiées lors de la phase de dénombrement par les superviseurs de collecte.

2.2.2.5 Transmission des données

La transmission des données du module exploitations modernes et semi-modernes était physique. Une fois les questionnaires remplis par les entreprises et vérifiés par le superviseur de collecte, ils étaient stockés en attendant leur saisie sur tablette.

2.3 Traitement, analyse et diffusion des données

Le plan de traitement des données a porté sur les aspects suivants : (i) l'apurement des fichiers, (ii) la validation des données et (iii) la tabulation.

2.3.1 Traitement des données

Le traitement des données dont il est question ici concerne l'apurement. C'est une activité très délicate et qui a nécessité l'élaboration d'un manuel de contrôles de spécifications pour procéder à certains redressements des valeurs aberrantes ou invraisemblables, des incohérences et des omissions de réponses.

Les tableaux de résultats ont permis aux analystes d'observer les différentes réponses obtenues pour chaque variable, de connaître le niveau de mesure de la variable (ordinaire, nominale ou quantitative) ou la distribution des différentes valeurs obtenues (nombre et pourcentage de cas saisis, de réponses valides, de réponses manquantes, de réponses inattendues ou aberrantes, etc.). Cela a permis non seulement de décider quoi corriger, recoder, redresser ou supprimer, et de comment procéder, mais aussi de déterminer les seuils de tolérance du pourcentage de non réponses au-delà desquels, une méthode de correction automatique a été appliquée. Un document retraçant les différents contrôles de cohérence et d'invraisemblance à des fins de redressement des réponses a été élaboré. Les différents problèmes ainsi identifiés ont conduit au développement des programmes informatiques d'apurement des données afin de disposer d'une base de données stabilisées pour faciliter son exploitation à des fins d'analyse. Les principaux logiciels d'analyse et de traitement statistique utilisés sont SPSS, STATA et Excel.

La validation des données a été faite de façon collégiale par les cadres du BCRGA avec l'appui des deux consultants de la FAO. Pour l'édition des tableaux, un plan de tabulation a été élaboré conformément aux objectifs du RGA. Afin de s'assurer de la non distorsion des données après apurement, l'édition des tableaux a été faite sous SPSS sur les deux versions de la base de données : brute et apurée.

2.3.2 Analyse et diffusion des données

L'analyse a permis de présenter et commenter les résultats du RGA. Elle s'est faite au niveau national et au niveau provincial. Les travaux d'analyse se sont déroulés entre mai et juillet 2021 avec la participation de certains cadres du BCRGA et de la DGS. Les résultats du dénombrement seront présentés au cours d'un séminaire. Les différents rapports et autres livrables seront envoyés aux différents utilisateurs, notamment les institutions gouvernementales, les ONG, les partenaires techniques et financiers, les universités, les instituts et centres de recherche, les bibliothèques et centres de documentation, etc. Cette documentation sera stockée sur le serveur du Ministère de l'Agriculture et en ligne via le site internet de la Direction Générale de la Statistique (<http://www.statgabon.ga>).

2.4 Difficultés rencontrées

Les difficultés majeures rencontrées dans la collecte des données auprès des exploitations modernes et semi-modernes ont porté essentiellement sur :

- La faible couverture de la sensibilisation auprès des exploitations modernes et semi-modernes ;
- Le refus de certaines exploitations agricoles modernes et semi-modernes de se faire recenser ;
- La non qualification du répondant.

CHAPITRE III : RESULTATS DU MODULE DES EXPLOITATIONS MODERNES ET SEMI-MODERNES

Les résultats du module des exploitations modernes et semi-modernes montrent que 150 exploitations modernes et semi-modernes ont été interviewées.

1.1 Effectif des exploitations par province selon le milieu de résidence

Sur l'ensemble des 150 exploitations modernes et semi-modernes, 56 sont localisées dans la province de l'Estuaire soit 37,3%, 22 dans la province de la Ngounié soit 14,7% et 21 dans la province de l'Ogooué-Maritime soit 14%. La province de la Nyanga ne possède qu'une seule exploitation.

Les résultats du tableau 1 montrent également que 110 (73,3%) exploitations se trouvent en milieu urbain contre 40 (26,7%) en milieu rural (en termes de localisation des chefs d'exploitation).

Tableau 1 : Répartition des exploitations par province selon le milieu de résidence

Province	Milieu de résidence				Effectifs	Pourcentage (%)
	Urbain	%	Rural	%		
ESTUAIRE	56	37.3	0	0.0	56	37.3
HAUT-OGOOUÉ	1	0.7	6	4.0	7	4.7
MOYEN-OGOOUÉ	7	4.7	0	0.0	7	4.7
NGOUNIE	13	8.7	9	6.0	22	14.7
NYANGA	0	0.0	1	0.7	1	0.7
OGOOUÉ-IVINDO	2	1.3	7	4.7	9	6.0
OGOOUÉ-LOLO	6	4.0	4	2.7	10	6.7
OGOOUÉ-MARITIME	20	13.3	1	0.7	21	14
WOLEU-NTEM	5	3.3	12	8	17	11.3
GABON	110	73.3	40	26.7	150	100

Source : RGA-2020/ GABON

1.2 Effectif des exploitations par province selon le type d'exploitation

Le tableau 2 suivant montre la répartition des exploitations agricoles selon le type d'exploitation. Il ressort de ce tableau que, sur les 150 exploitations dénombrées, 51 (34,0%) sont des exploitations modernes et 96 (64,0%) sont des exploitations semi-modernes. Trois exploitations, dont le type n'a pas été déclaré, ont été enregistrées.

Par ailleurs, il est important de souligner qu'aucune exploitation moderne n'a été identifiée dans la province du Moyen-Ogooué (cas de refus) alors que ce sont des exploitations semi-modernes qui n'ont pas été identifiées dans les provinces de la Nyanga et de l'Ogooué-Ivindo.

Tableau 2 : Répartition des exploitations par province selon le type d'exploitation

Province	Exploitations modernes	Exploitations semi-modernes	Non déclaré	Total
ESTUAIRE	12	44	0	56
HAUT-OGOOUE	4	3	0	7
MOYEN-OGOOUE	0	7	0	7
NGOUNIE	5	16	1	22
NYANGA	1	0	0	1
OGOOUE-IVINDO	7	0	2	9
OGOOUE-LOLO	6	4	0	10
OGOOUE-MARITIME	13	8	0	21
WOLEU-NTEM	3	14	0	17
GABON	51	96	3	150

Source : RGA-2020/ GABON

1.3 Effectif des exploitations modernes selon le domaine d'activité agricole

Le tableau 3 ci-dessous donne la répartition des exploitations agricoles par domaine d'activité. L'analyse de la répartition des exploitations modernes et semi-modernes par domaine d'activité montre que plus de la moitié des exploitations exercent dans l'élevage (53,3%), suivi de l'agriculture (24,0%) et de la foresterie (12,7%). Les exploitations exerçant dans la pêche et l'aquaculture ne représentent que 10%.

Tableau 3 : Répartition des exploitations selon le domaine d'activité agricole

Domaine d'activité	Effectif	Pourcentage (%)
Agriculture	36	24.0
Elevage	80	53.3
Pêche	5	3.3
Aquaculture	10	6.7
Foresterie	19	12.7
TOTAL	150	100

Source : RGA-2020/ GABON

CONCLUSION

Le module des exploitations modernes et semi-modernes du Recensement Général de l'Agriculture (RGA) 2020, a permis d'identifier 150 exploitations. Ce répertoire constitue un support important pouvant servir d'une part de base pour l'élaboration d'une situation exhaustive desdites exploitations et d'autre part à l'élaboration des stratégies de soutien à la modernisation du secteur agricole.

Au regard des difficultés rencontrées, les opérations futures devraient tenir compte des éléments suivants :

- Organiser si possible des séances d'information et de sensibilisation par province avec les chefs d'exploitations modernes et semi-modernes identifiées avec l'appui de l'administration locale. Pour les grosses entreprises, une réunion devrait se tenir sur convocation du Ministre de l'Agriculture ;
- Soumettre le questionnaire aux exploitations par courrier officiel émanant du Ministère de l'Agriculture et/ou du Gouverneur couvrant le lieu de représentation de l'exploitation ;
- Responsabiliser les structures locales du Ministère de l'Agriculture dans le suivi de l'enquête.

ANNEXE LISTE DU PERSONNEL DU RGA

A1 Personnel national

Nom (s) et Prénom (s)	Fonction officielle	Fonction dans le RGA
Comité de pilotage		
MAGANGA MOUSSAVOU Biendi	Ministre de l'Agriculture	
ROBOTY Nicole Janine Lydie épouse MBOU	Ministre de l'Economie	
Comité technique		
EBANG-EBANG Prosper	Directeur Général de la Statistique	Directeur National RGA
OUSSOU Max	Directeur Général de l'Agriculture	Directeur National Adjoint RGA
Coordination nationale		
MENDAME MVE Wilfried	Chargé d'Etudes DGS	Coordonnateur National
ASSOUMOU Lucien	Directeur Central des Statistiques MINAGRI	Coordonnateur National Adjoint
Bureau Central du RGA		
BOUBENDJA KOUNGANA Gaël		Chef de Section Méthodologie et Analyse
OKOME ZUE Bernadette		Chef de Section Adjoint Méthodologie et Analyse
MENGUE Thierry		Cadre Section Méthodologie et Analyse
GOMES Eddie Fortuné		Cadre Section Méthodologie et Analyse
ENGONE NDONG Jean Lumière		Cadre Section Méthodologie et Analyse
BOUANGA IMENGUET Estelle		Cadre Section Méthodologie et Analyse
MBOUSSA BONNET Justin de Dieu		Cadre Section Méthodologie et Analyse
MOHAMEDOU Hassan		Cadre Section Méthodologie et Analyse
ANGUEZOMO Clarisse		Cadre Section Méthodologie et Analyse
BIBANG BI ESSONO Fidèle		Chef de Section Cartographie et Collecte
BOUNGOINDZI NYANGUI Mireille		Chef de Section adjoint Cartographie et Collecte

MOUGOUSSI Jean Bernard		Cadre Section Cartographie et Collecte
ANGUEZOMO Clarisse		Cadre Section Cartographie et Collecte
ESSONO MENDAME Clément		Cadre Section Cartographie et Collecte
NZE Emeline Claudia		Cadre Section Cartographie et Collecte
ASSEKO NDO Georges		Cadre Section Cartographie et Collecte
MBOUMBA NDJANA Winny épouse EYEGHE OBIANG		Cadre Section Cartographie et Collecte
NGUEMA NGUI Rodrigue		Cadre Section Cartographie et Collecte
MVE ONA Lilian		Cadre Section Cartographie et Collecte
MIYAKOU Charlene		Cadre Section Cartographie et Collecte
OBAME Perky		Cadre Section Cartographie et Collecte
MAGANGA MBADINGA Noeline		Cadre Section Cartographie et Collecte
OGOULA OGARI Prescilia		Cadre Section Cartographie et Collecte
ASSOUMOU Claude Irma		Cadre Section Cartographie et Collecte
NSITA NANI Alain		Cadre Section Cartographie et Collecte
BAGNADI Diane		Cadre Section Cartographie et Collecte
ETOME Patricia		Cadre Section Cartographie et Collecte
NGUEMA Gloria		Cadre Section Cartographie et Collecte
ADA MVE Audrey		Cadre Section Cartographie et Collecte
MOUBELE Alain		Cadre Section Cartographie et Collecte
MOUNGUENGUI Brice		Cadre Section Cartographie et Collecte
MUSUNDA NKOLO		Cadre Section Cartographie et Collecte
Supervision dans les Provinces		
ESTUAIRE		
BOUNGOINDZI NYANGUI Mireille		Superviseur de collecte

ALLENEYI Constance Reliques épouse NDONG ESSANGUI		Superviseur d'application
MENGUE Thierry		
MBOUMBA NDJANA épouse EYEGHE OBIANG Wynnie Charlene Gisèle		
NGUEMA NGUI Rodrigue		
ANGUE OMVA Marjolaine Pétronie		
BIBANG BI ESSONO Sandrine née FOMENE		Superviseur d'application assistant
ABEME EVOVOE Terrence Michelle		
MINTO'OKWO Marie Blanche		
ANDEME NDONG Rose		
ANOMANDE Emilie Cassandra		
EKORO Diane		
MBA Catherine Marie Josée épouse NIANG MPENDAGA		
TESSET René Jacques		
NYANGONE MENDOME Audrey Géraldine		
MAKITA LEGALA Sandrine		
EVOUNG AZIZET Hycinth Florine		
HAUT-OGOUE		
BOUBENDJA KOUNGANA Gaël		Superviseur d'application
NZE Claudia Emeline		
MOHAMEDOU Hassan		
EDOU ABAGA Blanchard		
BOUANGA IMENGUET Estelle		Superviseur de collecte
MOUSSINGA BALIKPO Fidèle		Superviseur d'application assistant
MOUSSAVOU Emma Judicaëlle		
MOUSSAVOU DIKAMBI Genistla Marjolaine		
MOYEN-OGOUE		
NZAOU Marius Trésor		Superviseur de collecte
MVE ONA Ulrick Lilian		Superviseur d'application
MEDZO M'OBAME Antoine		

AVOMO OLLOMO Germaine		Superviseur d'application assistant
MADOUNGOU PENDI Ulriche Cédrin		
NGOUNIE		
ESSONE BEYEME Janvier		Superviseur de collecte
OKOME ZUE Bernadette		Superviseur d'application
NZAMBA NZAMBA MOUITY Guy		
EKOMY HOUNGA Mahougnon Ludovic		
NYAMA Abel		
NYANGA		
ASSEKO NDO Georges		Superviseur de collecte
OBAME MVE Perky Wilfried		Superviseur d'application
ENDAMANE NDONG Jean Lilian		
MAKAYA Bertrand		Superviseur d'application assistant
GONDET MANGENGA Jamal Romy Randy		
MOUITY MOUITY Armand Lesly		
OGOOUE-IVINDO		
MBOUSSA BONNET Justin de Dieu		Superviseur de collecte
MIYAKOU TCHIVOUNDA Charlene Ariane		Superviseur d'application
ESSONO MENDAME Clément		
ASSOUMOU NDONG Moïse		Superviseur d'application assistant
EDZANG ZOGO Rodrigue		
OGOOUE-LOLO		
BIBANG BI ESSONO Fidèle		Superviseur d'application
NDONG MEYO Patrick Aimé		
OBIANG NDONG Glissant		Superviseurs d'application assistants
BANDOUNKOU épouse NGOMA Sylfride Armelle		
ANGUEZOMO Clarisse		Superviseur de collecte
OGOOUE-MARITIME		
AUGOULA AVOUNGOU Hans Kenneth		Superviseur de collecte
GOMES Eddie Fortuné		Superviseur d'application
IGONDJO Danielle Prisca		

ABA ESSONO Kristin Landry		Superviseurs assistants
BISSELO MBEMBO Beranger		
WOLEU-NTEM		
EWONG WOGA Désiré		Superviseur de collecte
EBI MINKO Théophile		Superviseurs d'applications
NSOME METOULOU Paulin		
MOUGOUSSI Jean Bernard		
ENGONE NDONG Jean Lumière		
BIVEGHE Thomas Daquin		Superviseurs assistants
ABESSOLO MINKO Gustave Larcel		
DIVANDA LEGALA Carine		
MIKWE ENEME Audrey		
NYANGONE MENGUE Anaïs Elphie		

A2 Personnel international

Prénom (s) et Nom (s)	Fonction officielle	Fonction dans le RGA
Helder MUTEIA	Coordonnateur du Bureau Sous régional de la FAO pour l'Afrique Centrale et Représentant de la FAO au Gabon	Représentant de la FAO au Gabon
Abdoullahi BEIDOU	Senior Economist/Statistician, Poverty and Equity Global Practice, Western and Central Africa Region, Washington, DC Banque Mondiale	Task Manager World Bank
Paul N'GOMA-KIMBATSA	Statisticien-Economiste, FAO, Bureau Régional pour l'Afrique (Accra)	Lead Technical Officer (LTO)
Eloi OUEDRAOGO	Statisticien-Economiste, FAO, ESS (Rome)	Alternate Lead Technical Officer
Silvia SAN MARCO	Spécialiste en communication, FAO PSPF (Rome)	Communication Officer
Huguette BILOHO ESSONO	Assistante au Programme, FAOSFC	Assistante au Programme FAO, (Gabon, Libreville)
Michel NGANDJI	Field Programme Support and Monitoring Officer, FAOSFC	Field Programme Support and Monitoring Officer, FAO, (Gabon, Libreville)

Anicet MAGANGA	National Administrative. & Finance Officer, FAOSFC	National Administrative. & Finance Officer, FAO, (Gabon, Libreville)
Lionel KINADJIAN	Fishery Officer, FAOSFC	Fishery Officer, FAO, (Gabon, Libreville)
Félicite NDONG NTOMA	Administrative Assistant, FAOSFC	Administrative Assistant, FAO, (Gabon, Libreville)
Tania BOUYI	Assistante Administrative des Ressources Humaines, FAOSFC	Assistante Administrative des Ressources Humaines, FAO, (Gabon, Libreville)
Johnnie MAMBANGUI	Assistante Administrative au Programme Gabon, FAOSFC	Assistante Administrative au Programme, FAO, (Gabon, Libreville)
Laetitia MALONGA	Assistante Administrative des Voyages, FAOSFC	Assistante Administrative des Voyages, FAO, (Gabon, Libreville)
Mahady Mamadou FOFANA	Ingénieur de la Statistique, consultant indépendant (Bamako)	Consultant international statisticien
Mbassa MBAYE	Consultant statisticien informaticien, Directeur du Bureau d'études Groupe SYSCOM (Dakar)	Consultant international informaticien
Patrice ETONG-OVENG	Spécialiste en communication, FAO, Gabon	Consultant national en communication RGA, FAO, (Gabon, Libreville)

A3 Personnel CNTIPPEE

Prénom (s) et Nom (s)	Fonction officielle	Fonction dans le RGA
Michel Auguste BUSSAMBA	Secrétaire Permanent	
Jean Pierre BOUSSOUGOU	Secrétaire Permanent par intérim	
Jean Nestor NGUEMA	Chef de Projet Développement de la Statistique	
Marc Fabrice MBONGO	Responsable Passation des Marchés	
Elodie MADJINO	Comptable Adjoint	
Nathalie DJOMBIKENGUE	Assistante de direction	